

PROTOCOLE SANITAIRE 2022-2023

Vous trouverez le protocole sanitaire sur le site de l'école

<http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/jeanmonnetsoyaux/>

Les autorités changeront le niveau du protocole en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

POUR LA RENTRÉE, nous sommes au niveau **SOCLE**.

Ce qui signifie :



Le port du masque n'est pas obligatoire.



La limitation du brassage, des regroupements ou des réunions n'est pas requise.



Le respect des gestes barrières est recommandé :

- lavage régulier des mains
- aération des locaux
- nettoyage des sols et des surfaces

Que faire si votre enfant présente des symptômes évocateurs du Covid ?

Ne pas l'emmener à l'école

Prévenir rapidement l'école

Que faire si votre enfant est malade du Covid ?

ISOLEMENT DE 7 JOURS à partir du début des symptômes ou à la date du test positif si l'enfant ne présente pas de symptômes.

L'enfant reviendra donc à l'école le 8ème jour.

Que faire si votre enfant est un « cas contact à risque » dans l'école ?

La directrice vous remettra un document attestant que votre enfant est cas contact dans l'école.

Ce document sera à remettre à votre pharmacien pour obtenir 1 autotest gratuit.

Tester son enfant 2 jours après avoir été prévenu.

